

# C nseil de Quartier

**Votre  
compte  
rendu**

**RÉUNION DU JEUDI 19 OCTOBRE 2023** - Centre social Louis Braille

**MÉNIVAL  
LA CORDIÈRE**



**CAMILLE RUT**  
Coprésidente habitante



**FABRICE LODI-CHEMAIN**  
Coprésident élu

## > Point général avec la police municipale

### **Louis Braille et Ménival**

La police municipale souligne l'importance de maintenir une présence policière et une vigilance accrue dans les quartiers de Louis Braille et Ménival pour rassurer et dissuader. La situation s'est apaisée et il est essentiel de préserver cette tranquillité. Des passages réguliers se font en journée et le soir. Les points compliqués ont été réglés.

### **Panneau Stop intersection rue Rhin et Danube**

La police municipale a réalisé 44 verbalisations pour non-respect du stop. La Métropole va retracer les bandes de stop.

### **Recharge de voiture électrique dans les parties communes rue Louis Braille**

Les habitants ont fait part de leurs inquiétudes quant à la recharge d'une voiture électrique dans un local technique de l'immeuble. Le propriétaire du véhicule, habitant de l'immeuble, a été convoqué par le bailleur. Dans la mesure où le prix

de l'électricité n'est pas répercuté sur les charges collectives et qu'il s'agit d'une prise normale sans danger, il a été convenu qu'il avait le droit d'utiliser le local qui est indépendant. M. le Maire et la police municipale sont intervenus pour rassurer les habitants.

### **Côté rue Maréchal Koenig, le grillage a été endommagé et reste grand ouvert**

La Ville prendra contact avec le bailleur EMH pour que les réparations soient effectuées dans les meilleurs délais.

### **Stationnement gênant d'un camion près du centre social**

La consigne sera donnée aux agents pour un passage régulier de la police municipale.

## > Tour de table avec libre expression des conseillers et questions diverses

### **Déplacement du passage piéton entre les rues Jules Ferry et Grisard**

Le passage piéton n'est pas jugé suffisamment sécurisant pour les usagers. Une réflexion va être engagée pour réduire les risques d'accident et garantir ainsi une meilleure sécurité routière.

### **Amélioration du jardin pour enfants du bailleur EMH**

La Ville informera le bailleur EMH.

## > Points divers

### **Information Ménival Food**

Les murs ont été achetés par la Ville par délibération votée au conseil municipal de juin. Le service économie est en train de préparer le nouveau bail. Le gérant, lui, reste en place.

La Ville est donc copropriétaire et pourra participer à l'assemblée générale de la copropriété.

### **Haies débordant de la copropriété Ménival sur le trottoir**

Un nouveau prestataire, Prestige Nature, a été choisi pour entretenir les espaces verts de la copropriété, l'ancien ayant fait faillite. Des retards, du fait du changement de contrat, ont été occasionnés. La priorité doit être apportée à la taille de ces haies gênantes.

### **Entretien des espaces verts (jardins de poche) sur la place Annie Debard**

Un appel à volontaires pourrait être fait, au sein de la copropriété Ménival, pour continuer l'entretien de ces espaces verts, entre habitants.

Le jardin de poche consiste en effet à encourager les habitants volontaires à contribuer à l'amélioration de leur cadre de vie pour créer du lien social et multiplier les espaces de nature en ville.

Les espaces verts de la placette Annie Debard ont été créés sur ce principe. Au départ du projet, la Ville a fourni un accompagnement technique et les plantations ont été faites conjointement avec les habitants volontaires qui se sont engagés à entretenir ces espaces, dans le respect de règles de bonnes pratiques qui sont contenues dans la Charte des jardins de poche. Les jardiniers de poche entretiennent ces espaces en veillant à la préservation des ressources naturelles par une utilisation raisonnée de l'eau pour leur arrosage et de produits naturels pour leur désherbage.

### > Projets du conseil

#### **Point habitants**

Une rencontre avec les habitants du quartier pourrait se programmer au printemps prochain sur la placette Annie Debard et / ou sur le parc Braille. Pour faire part des sujets que vous souhaiteriez aborder avec vos conseillers de quartier, merci d'écrire à : [democratielocale@mairie-saint-priest.fr](mailto:democratielocale@mairie-saint-priest.fr)

#### **Fête des lumières le 5 décembre**

Cette animation qui remporte un vif succès depuis de nombreuses années a été reconduite avec un défilé aux lampions au départ des 2 groupes scolaires, en musique, pour rejoindre la placette Annie Debard, pour un final festif.

### > Informations démocratie locale

Fabrice Lodi-Chemain, à la fois coprésident élu du conseil de quartier et adjoint aux commerces et marchés forains, informe le conseil sur la démarche de gestion des déchets des marchés par la Ville de Saint-Priest. En effet, depuis plusieurs années, cette dernière sensibilise les forains à la mise en place d'une organisation visant à améliorer la propreté des espaces abritant les marchés.

Ceci n'étant plus suffisant au regard de la nouvelle réglementation nationale, le tri des déchets des marchés va être imposé, tout en visant à réduire les volumes de ceux-ci. Pour ce faire, une zone de dépôt de déchets a été créée sur les emplacements dédiés aux marchés (place Salengro) et il va être demandé aux forains de trier leurs déchets en trois types : les déchets bio organiques (fruits, légumes) seront déposés sans emballage dans des bacs dédiés, les cartons et les autres déchets, eux, dans 2 zones spécifiques.

Les déchets carnés ou poissonniers ne sont pas concernés car gérés par les forains via une filière spécifique. Jusqu'à la fin de l'année 2023, un accompagnement sera fait afin de former les forains à cet exercice, mais dès le début 2024, la Ville fera observer la loi de manière formelle en application avec son règlement intérieur des marchés.

### > Questions et propositions diverses

#### **Triporteur PMR**

Un conseiller de quartier propose l'idée d'un triporteur pour transporter aux beaux jours des personnes à mobilité réduite. Il pourrait être envisagé d'aller à la rencontre de la résidence de personnes âgées « Le Clairon » pour recueillir l'avis des pensionnaires sur ce projet.

Nous rappelons qu'il existe à Saint-Priest « La navette sénior ». Pour en profiter : avoir plus de 65 ans et posséder la carte sénior, disponible gratuitement auprès du CCAS de Saint-Priest. Plus d'infos auprès du CCAS au 04 81 92 22 65.

#### **Parc Louis Braille**

La protection sous le robinet d'eau qui avait été vandalisée est en cours de réparation.

La grille a été reposée le 18 octobre, la serrurerie doit passer faire des points de soudure pour éviter

qu'elle ne disparaisse de nouveau.

#### **Rue du Grisard**

À hauteur de la sortie basse du lotissement Marcel Vernay, un passage piétons matérialisé serait à envisager. La Ville étudiera la question.

#### **« Les bouchons de l'Espoir »**

L'association «Collectif 69 : les bouchons de l'espoir» a été fondée en 2001. Son but est d'améliorer les conditions de vie des enfants malades ou atteints d'un lourd handicap. Elle collecte des bouchons en plastique et faux liège et les revend à une entreprise de recyclage rhodanienne. L'argent récolté permet d'aider les familles des enfants à subvenir à leurs besoins : achat de fauteuils roulants ou de matériel médical, travaux d'adaptation de leur domicile ou de leurs véhicules, prise en charge des soins médicaux, etc... Les bénévoles se réunissent trois fois par semaine dans le local situé au 35 bis rue Claude Farrère, pour trier, nettoyer, ensacher et stocker les bouchons récoltés en vue de leur expédition.

Ouverture les lundis et jeudis de 14 h à 17 h. Dépôt de bouchons possible 24h/24h dans une corbeille métallique située à l'entrée des Ateliers artisanaux. Adresse mail : [associationcollectif69@gmail.com](mailto:associationcollectif69@gmail.com)

#### **Découverte balade**

Le saviez-vous ? Une voie secrète, impasse Montferrat, relie la rue du Puits-Vieux à la rue Jean-Jacques Rousseau. Retrouvez toutes les informations utiles sur les autres sentiers de la ville à l'adresse suivante : <https://www.ville-saint-priest.fr/decouvrir/escapades-nature>

VILLE DE  
**SAINT-PRIEST**

Contact mairie « Conseils de quartier » :

Marc Giangreco  
Tél. 04 72 23 49 40

Mail : [democratielocale@mairie-saint-priest.fr](mailto:democratielocale@mairie-saint-priest.fr)

Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest  
Service Démocratie locale - Place de l'Hôtel  
de Ville Charles Ottina - 69800 Saint Priest

Le Conseil de quartier  
« Ménival / La Cordière » c'est...

9 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) : ARSAC A.-M., AZERIA F., CHAKAR E., CONSTANTIN B., DUPEYRÉ X., KETTER O., LAKURIQI L., LEFORT C., POIRIER G., RUT C., TIMBIL J.

